

Le Petit Laurentin



N°24 Hiver 2025
Journal d'information de la commune de
Saint Laurent de Cerdans
et de la Forge del Mitg
Photo de Jules Roget

Les Toiles du soleil, un avenir plus serein.



Le Conseil municipal du 18 juillet, à l'unanimité, donnait son accord pour que je soutienne le projet de reprise des Toiles du Soleil par Monsieur David GENER auprès du Tribunal de commerce de Nîmes. Ci-joint le texte adressé à Monsieur le Président du Tribunal de commerce.

Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nîmes,

J'ai pu rencontrer Monsieur David Gener lequel m'a exposé le projet de reprise qu'il avait bâti pour l'activité des Toiles du Soleil. Ce dernier s'articule autour d'une redynamisation de la production de l'usine qu'il a pris l'engagement de ne pas délocaliser. En ma qualité de Maire de la ville de Saint-Laurent de Cerdans, je suis bien entendu particulièrement sensible à cet engagement. La présence de cette unité de production au sein de la commune constitue un élément d'identité de celle-ci. Par ailleurs, la ville étant propriétaire des bâtiments, c'est également en qualité de bailleur que j'accueille cet engagement. Concernant le projet de reprise et les axes de celui-ci tournés à la fois vers une optimisation de la production et un renforcement des débouchés commerciaux stratégiques, d'une gamme de produits rationalisée, je ne peux que souscrire au sérieux du chef d'entreprise confirmé qu'est Monsieur GENER. Concernant le sort des bâtiments, je salue l'effort qu'il souhaite porter dans le traitement de ces derniers et dans leur amélioration, visant à accueillir au mieux les salariés, presque tous habitants de la commune, et l'activité. Enfin, et si je nourris un profond regret pour la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui l'entreprise des toiles du Soleil, il apparaît inéluctable pour sauver l'activité de réaliser une restructuration salariale. Monsieur Gener propose de reprendre le plus grand nombre de personnes au sein de cette entreprise qui est l'employeur le plus important de la ville. La réduction de personnel envisagée est malheureusement nécessaire pour sauver la totalité de la structure.

Là encore, je tiens à témoigner du fait que j'accorde à David Gener toute ma confiance pour mener à bien ce projet. Pour conclure, je souhaitais signifier au Tribunal De Commerce de Nîmes toute l'importance que revêt l'existence de l'activité des Toiles du soleil pour la commune de Saint-Laurent de Cerdans et le territoire du Haut-Vallespir.

Elle est un élément clef de son histoire mais également de sa vie quotidienne et sans nul doute de son avenir si Monsieur David Gener parvient à appliquer son plan de reprise. C'est donc ma qualité de Maire de la ville de Saint-Laurent de Cerdans et de bailleur de l'entreprise des toiles du soleil, que je souhaitais vous témoigner de l'entier soutien que j'apporte au projet porté par Monsieur David GENER.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Louis CASEILLES

Notre soutien a été déterminant. Le Tribunal de commerce de Nîmes lors de la séance du 14 octobre 2025, a entendu la société « Saint Lo » représentée par Messieurs GIRALD Gabriel et GENER David. Les candidats, portés par l'expérience de ses associés entendent rétablir la compétitivité de la société Toiles du soleil et assurer la pérennisation et le développement de son activité. Les repreneurs considèrent que le maintien et le développement de cette activité représentent un enjeu majeur pour la viabilité économique locale et l'activité du territoire. Cette volonté est confortée par de nombreux soutiens institutionnels, tels que le Maire de la commune, le Président de la Chambre de commerce et la Présidente du conseil régional. Ces appuis témoignent de la confiance placée dans la capacité des repreneurs à assurer la continuité et le développement de l'activité.

Les Toiles du Soleil, un nouveau défi. Un plus pour notre commune.



SOMMAIRE

P 2 à 3	Édito	P 11	Création Catalane
P 4	Sommaire	P 13	Vie sociale - CCAS
P 5 à 8	Conseil Municipal	P 14 à 16	Tourisme — animations
P 9	Régie Électrique Municipale	P 17 à 20	Associations
P 10	Vie Municipale	P 21 à 23	Courrier des lecteurs

Horaires d'ouverture au public des bureaux de la Mairie :

Du lundi au jeudi de 10h à 12h & de 15h à 18h

Vendredi de 10h à 12h & de 15h à 17h00

INFOS PRATIQUES

Mairie : Tél : 04.68.39.50.04 Email : mairie.st-laurent-de-cerdans@wanadoo.fr

Bureau de Tourisme : Tél : 04.68.39.55.75 / 06.14.19.30.89

Email: saintlaurentdecerdans@vallespircanigo.com

Régie électrique : 06.30.18.58.49 / 04.68.67.33.67

Eau et assainissement : 04.48.07.08.75

Camping : 04.68.39.54.64 Piscine : 07.56.42.26.79

Médiathèque : 04.68.85.05.08 Ouverte le mercredi de 9h30 à 12h, le vendredi de 14h à 17h30

Déchetterie : 04.68.87.39.80

Pompiers : 18 ou 112 Samu: 15 Gendarmerie: 17

Gendarmerie de Prats de Mollo : 04.68.39.70.01 Gendarmerie d'Arles sur Tech : 04.68.39.10.04

Médecins : Dr BRUEZ à compter du 2 janvier 2026 Pharmacie : 04.68.39.50.17

Kiné : Mme PRATGINESTOS : 04.68.54.31.45 / M. GOUVIAC : 06.45.08.84.26

Cabinets infirmiers : Françoise FERNANDEZ : 06.10.79.89.79, Claire VIDONI-SAQUE : 06.27.09.69.37

Florence CUNADO : 06.19.22.54.15, Laetitia ROGEL : 06.14.46.00.94, Nathalie CAMBRES : 06.70.30.79.42

CCAS : Marie CAMPSOLINAS : 04.68.39.50.04

France Services sur Rdv au 04.48.07.20.85

Assistante sociale : permanence 2ème et 4ème jeudi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous: 04.68.87.50.80

Nouveaux à la Maison de santé:

- * Présence de Julie KNOTGEN, Infirmière en santé mentale et addictologie tous les lundis après-midi sur rendez-vous au 04-68-87-24-49
- * Présence de Sandy VLAIN, Sage femme tous les mardis de 10h à 17h sur rendez-vous au 06-56-68-44-22
- * Présence de Lucie VITTE, Ostéopathe tous les mardis et vendredis de 13h à 19h sur rendez-vous au 06-61-47-62-98

M. le Maire reçoit sur rendez-vous en priorité le mardi.

Adjoint et conseillers reçoivent sur rendez-vous s'adresser au secrétariat de la Mairie.

Conseil Municipal

Procès verbaux des conseils municipaux

SEANCE DU 18 JUIN 2025

CREATION POSTES AGENT ADMINISTRATIF ET ADJOINT TECHNIQUE

En vue du recrutement de Dorian GONZALEZ auprès des services techniques et de Charles PLAQUET auprès du secrétariat de la Mairie, il convient de modifier le tableau des effectifs et de créer un poste d'agent administratif et un poste d'adjoint technique au 1^{er} Septembre 2025. Vote à l'unanimité

MODIFICATION STATUTS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Suite à l'adjonction de la compétence infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides (IRVE) dans les nouveaux statuts de la communauté de communes du Haut Vallespir, le Conseil Municipal doit délibérer pour approuver les nouveaux statuts suite à la récupération de cette nouvelle compétence. Vote à l'unanimité.

MUTUALISATION DE LA GARANTIE COMMUNALE : Loi ZAN.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, il est proposé la possible mutualisation de la garantie communale de 1ha. Accord du Conseil Municipal. Vote à l'unanimité.

CONVENTION COSD 66

Proposition d'une convention par le centre de gestion dans le cadre du COSD (Comité d'œuvre Sociales Départemental) à passer avec les communes adhérentes. La Commune adhère déjà depuis quelques années et verse une cotisation mensuelle de 1.10 % sur la masse salariale des agents adhérents afin que les agents bénéficient des prestations sociales. Vote à l'unanimité

ADMISSION EN NON-VALEUR :

La trésorerie de Céret a fait parvenir en Mairie une liste de créances non recouvrées pour un montant de 3 221.54 €. Vote à l'unanimité pour inscrire comptablement cette somme en non valeur.

IG CREATION CATALANE : Protéger et valoriser l'espadrille

L'indication géographique est demandée par l'association de la Fête de l'espadrille. Cette dernière demande une subvention communale de 7 000 € afin de régler les honoraires d'un cabinet spécialisé qui sera chargé de cette inscription.

Le Conseil Municipal soutien cette demande d'Indication Géographique mais souhaite que l'association de la fête de l'espadrille lui présente plusieurs devis avant de prendre une décision et de verser une subvention.

SEANCE DU 18 JUILLET 2025

AVENANTS MARCHE DE TRAVAUX : RESTRUCTURATION ECOLES

Vote à l'unanimité de plusieurs avenants pour les entreprises VILLALONGUE, CAUSADIAS, MASSUET et CEGELEC.

MARCHE DE TRAVAUX GOUDRONNAGE :

Compte rendu de la réunion de la commission d'appel d'offre réunie le 3 Juillet 2025 pour l'attribution du marché de travaux pour le goudronnage. L'entreprise COLAS a été retenue pour un montant de 175 318 Euros H.T.

Le montant budgétisé étant de 200 000 € si aucun avenant n'intervient à la fin du chantier, il sera demandé un devis complémentaire pour la réfection de la rue de Tortella. Vote à l'unanimité.

VENTE TERRAIN RUE DE LA REDOUTE :

Demande de M. Michel COMES pour acquérir la portion de terrain située à la rue de la Redoute devant son habitation. Une proposition va lui être faite au prix de 40 Euros le m². Vote à l'unanimité.

SEANCE DU 22 AOUT 2025

DSP GARAGE MECANIQUE

Après lancement de l'appel d'offre pour la mise en place d'une DSP pour la gestion du garage de mécanique automobile, l'attribution de la délégation de service public est attribuée à Monsieur Alexis HERNANDEZ. Vote à l'unanimité.

DSP CAMPING MUNICIPAL : Un appel à candidature va être lancé prochainement.

Monsieur BENASSIS souligne qu'il conviendrait peut-être de réserver une surface de terrain pour une éventuelle construction de vestiaires pour le stade.

SOLIDARITE FEU DE L'AUDE : Une aide de 1000 €uros sera versée par l'intermédiaire de l'AMF. Vote à l'unanimité

CHEMIN RURAL DU PARE : Echange de terrain pour créer un nouveau tracé du chemin rural du Paré suite à la construction des deux villas de M. HOLLAND qui empiètent sur le chemin. Deux projets ont été présentés par le géomètre AGT de Céret, le projet N° 1 a été retenu à l'unanimité.

VENTE TERRAIN LA REDOUTE :

Monsieur Michel COMES est d'accord pour acquérir la partie de terrain devant sa maison de la rue de la Redoute pour une contenance de 65 m² au prix de 40 €uros le m². Vote à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE :

Ouverture de crédit pour la section d'investissement pour l'acquisition de matériel informatique et la réhabilitation du fournil laurentin.

Ouverture de crédit pour la section de fonctionnement sur le compte des charges de personnel et les inscriptions de créances en non-valeurs.

VOL BANC RUE JOSEPH NIVET :

Le banc qui se trouvait devant la garderie a été dérobé. Un dépôt de plainte et une enquête ont permis de retrouver les coupables. La gendarmerie a demandé aux auteurs des faits le remboursement d'un banc de remplacement. Il convient d'approuver le remboursement du banc pour un montant de 470 €uros. Vote à l'unanimité.

REGROUPEMENT DES ECOLES : Proposition de sous-traitance présentées par l'entreprise VILLALONGUE au profit de l'entreprise ROUSSILLON CHAPE pour du ragréage et la fourniture et pose de lino. Vote à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Rénovation Chapelle/Eglise :

Un diagnostic va être établi par un architecte du patrimoine. La proposition d'honoraires pour effectuer ce diagnostic s'élève à 17 460 €uros.

Une souscription pourrait être lancée pour financer une partie des travaux. Des subventions auprès de la DRAC et de la Fondation du Patrimoine peuvent également être obtenues. A suivre...

Festivités 2026 :

Compte tenu du calendrier électoral 2026, qui risque de bloquer certaines décisions jusqu'au printemps, Mado et Pierre proposent de retenir dès à présent les coblas des festivités. Vote à l'unanimité.



SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2025

RESTAURATION DE LA CROIX DE BOHER :

Deux objets inscrits aux monuments historiques appartenant au patrimoine de la Commune, ont été expertisés et nécessitent une restauration.

Il s'agit de la croix de Boher située dans l'Eglise dont la restauration s'élève à 8845 €uros et une vierge mannequin dans la Chapelle N.D de la Sort dont le montant de restauration s'élève à 4575 €uros. Le Conseil Départemental prend en charge ses restaurations et la part à la charge de la Commune s'élèvera en ce qui concerne la croix de Boher à un montant de 2 388 € et pour la vierge mannequin à un montant de 1235 €uros.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire restaurer la croix de Boher et signera prochainement la convention à passer avec le Conseil Départemental.

RESTAURATION PEINTURES INTERIEURES EGLISE/CHAPELLE :

Approbation du devis pour la maîtrise d'oeuvre et de deux propositions d'honoraires pour effectuer les diagnostics et estimations de travaux, présentés par M. Daniele BARCHETTA, Architecte du Patrimoine. Vote à l'unanimité.

LANCLEMENT SOUSCRIPTION :

Une souscription sera lancée prochainement pour permettre aux laurentins de participer à la rénovation intérieure de la Chapelle N.D de la Sort et de l'Eglise. Les dons seront déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 75 %.

FORMATION PERSONNEL :

Vote d'une enveloppe de 500 € par an et par agent afin de permettre à ceux qui souhaitent suivre une formation hors CNFPT nécessitant le déblocage de leur compte personnel de formation. Vote à l'unanimité.

LANCLEMENT DSP CAMPING VERTE RIVE :

Vote à l'unanimité pour lancer l'appel d'offre afin de désigner un nouveau délégataire sur le camping verte rive pour une durée de 9 ans.

APPROBATION ARRET DSP PRECEDENTE : Vote à l'unanimité

COMMISSION APPEL D'OFFRE DSP

Election de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants qui siégeront à la commission pour attribuer la délégation de service public du camping. Titulaires : Marcel COLL – Yves BENASSIS – Jean XAUDIERA
Suppléants : Françoise TIBAU – Christian JODAS – Marie-Madeleine SAN JUAN

DSP GARAGE :

Présentation de la convention à passer avec le délégataire du garage de mécanique. Vote à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE :

Augmentation ligne dépenses d'investissement goudronnage

Augmentation ligne recettes : vente terrain La Fagède, encasement subvention Le Point Chaud.

BAUX COMMUNAUX :

Contrat de bail à passer avec M. UBALDO Gérard pour un local situé sur la route du Baynat d'en Pouly. Vote à l'unanimité

Contrat de bail à passer avec Mme LEROUX Maryse pour le gîte N° 2 de la Forge del Mitg. Vote à l'unanimité.

PARTICIPATION SANTE PREVOYANCE :

Obligation de l'employeur à participer pour la couverture santé et prévoyance des agents à compter du 1^{er} Janvier 2026 sur les contrats labellisés.

Participation santé : 15 € par mois et par agent

Participation prévoyance : 20 € par mois et par agent.

Actuellement seuls 4 agents pourront bénéficier de la participation prévoyance compte tenu qu'ils ont souscrit un contrat labellisé.

Vote à la majorité sauf 1 voix contre.

CCAS : Demande subvention de 10 000 euros.

Vote à l'unanimité



A festive menu for "L'Epi du Moulin" featuring gold and white designs. The main title "L'Epi du Moulin" is at the top. It includes sections for "Menu de Noël" and "Menu de Nouvel An", "Plateau Apéritif", "Plateau Dessert", "Plateau Viennoiserie", "Bûche de Noël Gourmande", "Bûche au Beurre", "Bûche Glacée", "Chocolats Maison", "Galette", and "Corbeille Cadeau". There's also a section for "Pains Spéciaux de Fêtes" with items like "Plateau de Fruits de Mer", "Langouste à l'Américaine", "Langouste à la Mayonnaise", "Lotte à l'Américaine", "Foie Gras Maison", and "Volaille et Gibier Festif". The address "2 rue Joseph Nivet 66260 Saint Laurent de Cerdans" and phone number "04.68.39.55.00" are at the bottom, along with the Facebook link "Facebook: Epi du Moulin".

Régie électrique Municipale



REGIE ELECTRIQUE MUNICIPALE

Centrale Photovoltaïque au Sol (CPVAS) La Quère :

Notre CPVAS est entrée en production le 26 novembre 2025.

Puissance installée : 2186 Kwc - Puissance onduleurs : 1925 Kva - 3770 panneaux Biface de 580 W posés sur une surface de 2,5 ha. Sa production annuelle a été estimée à : 3,327 Gigawatts (3327 Mégawatts).

Maitre d'œuvre : Sté TECSOL – Construction : SOLUTION30 – Financeur : BPSUD.

(Financée sur les fonds propres de la Régie Electrique Municipale sans aucune subvention grâce au soutien de la BPSUD). Le projet élu à un appel d'offre de la Commission de régulation de l'énergie (Cré) bénéficie d'un prix d'achat garanti pendant 20 ans. En contre partie nous sommes obligés de vendre la totalité de la production à un agrégateur ; après consultation la sté SUNFLOW a été choisie. Un télésuivi est mis en place par la plateforme TECSOL-Analytics V5.0 ceci nous permet, en temps réel, de détecter toute anomalie ou panne afin d'être plus réactif sur les actions à mener.

Le Pilotage de la CPVAS et des Groupes Electrogènes a été mis en place par la Société POSITIF filiale de VEOLIA. (Nous sommes les seuls, en cas de rupture d'alimentation primaire ENEDIS, à pouvoir secourir tous nos clients dans un délai de 15 secondes).

La centrale est protégée par 4 caméras (1 Numérique et 3 Thermique) et par 2 paratonnerres (En cours d'installation). Les risques Dommages au biens, pertes financières, responsabilité générale et défenses des droits sont couverts par GROUPAMA.

Heures creuses :

Suite aux directives de la Commission de régulation de l'énergie (Cré)

Les 8 heures creuses quotidiennes devront être réparties sur deux périodes :

- La nuit : entre 23h et 7h, avec au moins 5 heures consécutives
- La journée : entre 11h et 17h, avec jusqu'à 3 heures creuses.

En été (1^{er} avril – 31 octobre) : davantage d'heures creuses en journée pour profiter du pic de production solaire.

En hiver (1^{er} novembre – 31 mars) : les heures creuses seront principalement la nuit, lorsque la production solaire est plus faible.

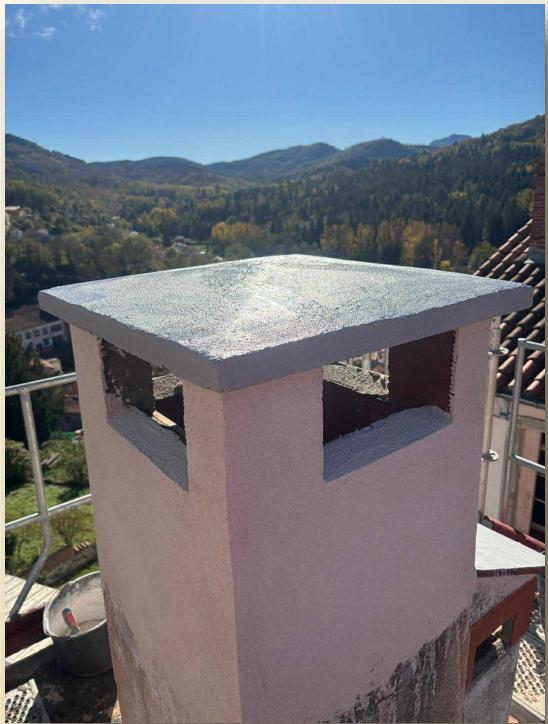
La Régie y est favorable et dès qu'EDF aura modifié son tarif de cession nous passerons à 3 heures creuses de jour et 5 de nuit en été et 1 de jour et 7 de nuit en hiver.

Chèque Energie :

Pour ceux qui ne l'aurait pas reçu n'hésitez pas à contacter Mme RIMBAULT Patricia qui vous aidera pour les démarches 04 68 67 33 67.



Vie Municipale



Nous félicitons l'intervention rapide de l'équipe technique pour la sécurisation et rénovation de la cheminée de la Mairie.



La mairie de Saint Laurent de Cerdans s'est doté d'une nouvelle tondeuse autoportée, qui permettra aux Laurentins de profiter des espaces verts du village bien entretenus.



Création Catalane—Made in France

La 13e édition du salon Made in France (MIF), s'est tenue, Porte de Versailles à Paris du jeudi 6 au 9 novembre 2025. C'est le plus grand évènement célébrant la fabrication française. Il regroupe au moins 1000 exposants et attire plus de 110 000 visiteurs. La Chambre de métiers

et d'artisanat des Pyrénées Orientales, partenaire pour le développement des entreprises artisanales, a choisi l'atelier Crédit Catalane pour être l'un des deux représentants du Pays Catalans au village de l'artisanat regroupant 280 représentants de tout les départements.

Céline Albert, la créatrice et directrice, a fait le déplacement avec Jacky Vergès et Menouar Benfodda. Les nombreux visiteurs attirés par leur présentation ont pu, pendant quatre jours, découvrir et admirer viguettes, espadrilles et espantouffles.

Pour Céline, c'est « une belle visibilité et l'opportunité de montrer le savoir-faire unique de Saint Laurent et son patrimoine culturel et artisanal. Au-delà d'une espadrille, c'est une histoire que nous avons fait connaître ». Céline et Jacky n'ont pas ménagé leur peine pour renseigner les visiteurs. Elles leur ont expliqué les différentes étapes de la fabrication artisanale des espadrilles catalanes, leur spécificité, leur originalité et ont insisté sur le travail de toute une équipe.

Création Catalane a gagné en visibilité et a porté haut les couleurs du village, du département et de la région. Quant à Céline, elle a été une belle ambassadrice de l'excellence artisanale traditionnelle catalane.

Création Catalane vous donne rendez-vous le samedi 20 décembre pour la Fête de l'Espantouffle organisée en partenariat avec l'association de la Fête de l'Espadrille.



ATTENTION



Changement des horaires
d'ouverture des déchèteries de

Prats de Mollo

et de Saint Laurent de Cerdans

à partir du 3 mars 2025

Les nouveaux horaires :

Prats de Mollo

Lundi	9h00 à 12h00
Mardi	13h30 à 17h30
Mercredi	Fermé
Jeudi	9h00 à 12h00
Vendredi	13h30 à 17h30
Samedi	9h00 à 12h00

St Laurent de Cerdans

Lundi	13h30 à 17h30
Mardi	9h00 à 12h00
Mercredi	Fermé
Jeudi	13h30 à 17h30
Vendredi	9h00 à 12h00
Samedi	13h30 à 17h30



Communauté de Communes du
HAUT VALLESPIR

Déchets acceptés :

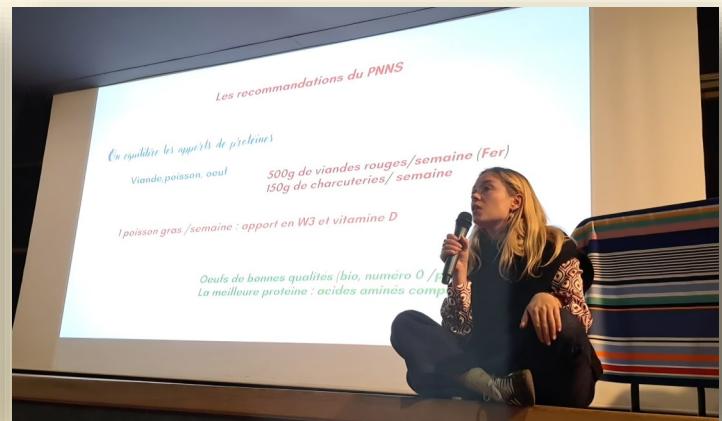


Vie Sociale

C.C.A.S. de Saint Laurent de Cerdans

Le CCAS de Saint Laurent de Cerdans animé par Marie Campsolinas a organisé en partenariat avec la Mutuelle Catalane un atelier de prévention sur la diététique.

Cet atelier a été animé par Camille Lambert diététicienne nutritionniste. Ce moment d'échange a permis d'aborder de nombreux sujets autour d'une alimentation équilibrée, avec des conseils concrets et faciles à appliquer au quotidien. Les participants ont pu repartir avec de nouvelles idées pour mieux organiser leurs repas et adopter de bons réflexes.



La rivière de mon enfance

Depuis des décennies, elle coule pour moi tranquille et heureuse, depuis le pountaró de la Rouderasse jusqu'au Moulin d'en Coste sous le pont de l'Ille, en longeant les 3 fontaines sous les pins du parc.

Les grands arbres sauvages de sa rive la cachent déjà à ma vue, mais pas à mes souvenirs....

Elle n'a guère changé depuis début 40, de la Palanca de Dufils à celle du Martinet....

Elle était notre « jungle » à nous les gamins du coin : René, Roger, Gégé, Lucien et ceux de la Blancaria....

Les jeudis et les vacances, c'étaient des batailles de pomme de pin, ou des javelots improvisés surtout quand la bande rivale de Pedro Miquel de la place descendait nous provoquer.... Et puis barrages de cailloux pour des moulinots et courses de petits bateaux....

Mais aussi captures à la main de poissons sous les berges ou les rochers.

Quand nous étions trop turbulents, les lavandières Mariette Tonne ou Faland Ferrer nous menaçaient de leur battoir.....

En été, plongeons risqués au « Gurgullardor »..... A la tombée du jour, les derniers mulets passaient sur le sentier, chargés de rondins... C'est alors que j'allais remplir ma dernière cruche à la Font Del Pigail, y croisant, parfois à l'ombre de sa voute, (discrète cache) mon ami Casimir....

Michel Figa—Laurentin Hors d'âge



Tourisme—Animations

Festivités été 2025

Un temps magnifique a accompagné les festivités 2025. tout le tissu associatif du village nous a enchanté avec de très belles fêtes, regroupant de nombreux vacanciers et Laurentins. L'année 2025, est une année riche en anniversaire pour les associations de Saint Laurent avec le Réveil Laurentin, l'Orfeo et les Danseurs Catalans.







Mercat de Nadal, dimanche 23 novembre



L'association le Petit Point Laurentin a organisé le Marché de Noël, regroupant 37 stands d'artisans locaux à la halle polyvalente. Ce fut un succès, les laurentins ont répondu présents. Le passage du Père Noël a ravi les plus jeunes.



Associations

Boule Sportive Laurentine

L'année 2025 tire à sa fin, une année riche pour la BSL en événements sportifs, mais pas seulement. Notre club a été de toutes les compétitions (Coupe du Roussillon, Ligue M3, AS féminines, Championnats et concours) partant fièrement ses couleurs ou celles de l'entente avec le Bouling Club Arlésien.

C'est toujours avec sérieux et application que nos joueuses et joueurs ont abordé les challenges avec quelques jolis résultats. La part sportive a son importance, mais la BSL c'est aussi la solidarité et la convivialité.

La solidarité en organisant notamment la journée de sport boule féminin pour Octobre Rose ou celle, tout aussi marquante, de sport adapté avec les pensionnaires du Service accueil de jour l'Albe d'Argelès sur Mer.

La convivialité enfin, tout au long de l'année, avec quelques bons repas qui régalent et qui rassemblent licenciés et membres du club, friands de ces petits événements. L'année 2025 tire à sa fin, espérons que l'année 2026 sera dans la même dynamique pour la BSL et encore mieux, pourquoi pas ?



80 ans des Danseurs Catalans : un retour aux sources plein d'émotions

Le 15 août dernier, Saint-Laurent-de-Cerdans a célébré un événement d'une portée exceptionnelle : les 80 ans de son groupe folklorique, véritable institution du village et gardien passionné de la tradition catalane. Pour l'occasion, une rencontre unique a réuni tous les anciens danseurs, leurs familles, ainsi que les membres actuels, offrant une journée marquée par la transmission, la fraternité et une profonde fierté locale.



Un anniversaire placé sous le signe de la tradition et du partage

Dès le matin, la place de l'église s'est animée comme aux plus belles heures des fêtes d'autrefois. En habits traditionnels, les danseurs de toutes générations se sont retrouvés, certains après plusieurs décennies, heureux de revoir les visages qui ont partagé leurs premières sardanes, leurs premiers pas de ballets. Les échanges ont été nombreux, mêlant anecdotes, souvenirs et éclats de rire, autour d'un repas de germanor réunissant plus de 280 personnes.

Un spectacle intergénérationnel inédit

Le point fort de la journée fut sans conteste le grand spectacle réunissant plusieurs générations sur le terre-plein du Syndicat les danseurs actuels et les anciens. Voir les enfants danser aux côtés de leurs parents, parfois même de leurs grands-parents, a offert aux spectateurs une image forte de continuité et d'attachement.

Un patrimoine célébré et renforcé

À travers cet anniversaire, le groupe folklorique a rappelé l'importance de préserver et de transmettre les traditions catalanes. En 80 ans, il a fait danser le village, porté les couleurs du territoire sur de nombreuses scènes, et fédéré des générations autour d'une même passion.



La journée s'est achevée autour d'une soirée guinguette et d'un bal, promettant que cette belle histoire ne s'arrêtera pas là..

AGV Deguda Forma



L'Association de Gymnastique Volontaire Deguda Forma de Saint Laurent de Cerdans a proposé une journée spéciale sportive et conviviale le 24 mai 2025 au ChâteauTech (anciennement Château de l'Ille).

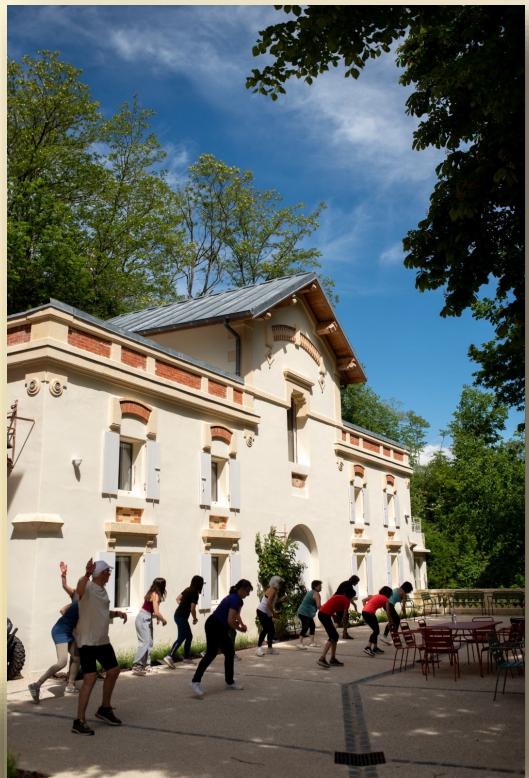
Accueillis dès 9h30 dans le magnifique parc du Château avec un petit-déjeuner et une marche jusqu'à la fontaine Pelegry, en guise de réveil musculaire les participants se sont répartis en plusieurs groupes pour découvrir les activités

proposées sur la matinée : Yoga avec Kathie à la fontaine Pelegry, renforcement musculaire avec Christelle, tests sportifs avec Liliane, danse/chorégraphie avec Véro et Carine. Un flash mob rythmé a clôturé cette belle matinée ensoleillée.

Les 63 participants se sont ensuite retrouvés autour d'un apéritif offert par l'association, puis

la fideua préparée par Jean et Sophie a permis la récupération et les échanges.

Toujours sous un soleil éclatant la journée s'est terminée par la conférence de Liliane sur la mémoire. Une magnifique journée de convivialité, et de partage autour du sport dans un superbe cadre. Merci au ChâteauTech pour l'accueil, à la mairie de Saint Laurent de Cerdans pour le prêt de matériel, et à tous les participants.



Octobre Rose

Mercredi 15 octobre 2025, le grup excursio-nista Peu Alegre et l'Association de Gymnas-tique Volontaire de Saint Laurent de Cerdans se sont retrouvés pour organiser une marche solidaire dans le village à l'occasion d'Octobre Rose.

Tous les participants habillés en rose, sont partis de la gare en direction de la Font de la Perdiu, où un apéritif avait été préparé, avant de rejoindre le Calvaire et de redes-cendre vers le village.



Une belle initiative en soutien aux femmes qui se battent contre la maladie.



L'AGV Deguda Forma propose divers cours de gymnastique durant la semaine : renforcement musculaire, gym douce équilibre, Pilâtes, Yoga, Qi Gong, danse...plus d'infos au 0625278875 ou 0626630269



Courriers des lecteurs

Copie à
M. Louis Caseilles
Maire de Saint Laurent de Cerdans
en référence à notre conversation du 29 octobre 2025

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs
Dietrich Heiseke et Alexandre Busser

Pétition , le 8 Nov. 2025

Monsieur Claude Ferrer
Président de Communauté de Communes du Haut-Vallespir
~~Centre Sud Canigó~~ Par adresse électronique
66150 Arles sur Tech

Objet : Route de Manyaque, Entretien et Réparation

Monsieur Claude Ferrer,

Par la présente, nous, citoyens de La Forge del Mitg, commune de Saint-Laurent-de-Cerdans, vous adressons une pétition concernant l'entretien et la réparation de la Route de Manyaques. Cette route, y compris le pont, relève de la compétence de CC du Haut-Vallespir ; la responsabilité de son entretien vous incombe donc.

Cette route débute à La Forge del Mitg, sur la B3, au niveau du pont sur la Quere, et se termine environ 5 km plus loin à Manyaques, commune du Tech. Environ 3 km de la route sont aménagés en piste cyclable avec un revêtement en béton. Les 2 km restants, de La Forge del Mitg à l'ancienne décharge, sont un chemin de gravier. Ils ont été recouverts d'un revêtement bitumineux provisoire avant 2015, mais aucun entretien ni réparation n'y a été effectué depuis.

Il en résulte une route de gravier parsemée des nids-de-poule profonds dans la chaussée, des bords de l'ancien revêtement bitumineux délabrés, des accotements et des talus envahis par la végétation, ainsi que des arbres et des branches dépourvus de feuilles. Cela rend la piste cyclable touristique dangereuse et représente un danger pour la circulation automobile locale.

De plus, la section du pont est criblée des trous profonds remplis d'eau qui pénètrent dans la structure. Une inspection et des réparations urgentes sont nécessaires afin de prévenir d'autres dommages et des coûts importants ultérieurement.

La Route de Manyaques est importante pour les déplacements quotidiens des habitants, pour le transport du bois et la gestion forestière, comme itinéraire cyclable, pour les chasseurs, les pêcheurs et les amoureux de la nature, et comme sentier de randonnée.

Nous vous demandons donc d'examiner et de réparer rapidement les dommages existants et vous serions reconnaissants de bien vouloir aborder et trancher cette question lors de votre prochaine réunion publique le 13 février 2026.

Dans l'attente d'une réponse favorable, vous trouverez ci-joint une liste des personnes intéressées par la pétition.

Sincèrement



Alexandre Busser



Dietrich Heiseke

À Saint Laurent de Cerdans

Le 26 septembre 2025

Monsieur le maire,

Suite à une discussion informelle entre voisins, nous aient venu l'idée de solliciter votre attention ainsi que votre surveillance, pour étudier avec attention notre doléance.

Cette demande la voici :

Dans le cadre de la réfection de diverses rues et voies qui se déroule actuellement, il nous semble fort à propos, de porter à votre connaissance l'état de délabrement de la rue du 19 mars 1962. celle-ci a besoin d'être refaite, sans mal doute.

Alors nous nous devons gré de bien vouloir étudier notre cas.

Nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Mme GARCIA Rose

Pardessus

GUERRERO Yabine

Mme GARCIA Georges

Remy Philippe

MR GARROT

PRODUCTEUR
EARL AVICOLE
DU HAUT-VALLESPIR
LLANOS

VOLAILLES • LAPINS • OEUFS
VOLAILLES VIVANTES

Ferme La Fagède
66260 ST-LAURENT DE CERDANS
Tél. 04 68 39 52 17

Valérie DELOS
Energéticienne
Aromathérapeute

2 route Notre Dame de la Sort
66260 ST LAURENT DE CERDANS

Tél. 06 76 33 68 65
courriel : val66d@gmail.com

Siret 883 523 334 00018

LES ATELIERS DE LA SORT



David
Delos

2, Rte Notre dame de la Sort
66260 St LAURENT DE CERDANS

04.68.39.58.05

Le 06 Octobre 2025

DEPARTEMENT
DES PYRENEES-ORIENTALES
MAIRIE DE



Monsieur Louis CASEILLES
Maire de Saint-Laurent-de-Cerdans

Messieurs les riverains de la rue du 19 Mars 1962,

Par lettre en date du 26 septembre 2025, vous attirez mon attention sur l'état de la rue du 19 Mars 1962. Avec mon premier adjoint, nous nous sommes rendus sur site et avons pu constater l'état de la rue.

Le programme et les rues retenues pour rénovation (tri couches, béton bitumineux) a été validé en conseil municipal suivant le principe des Marchés publics le 18 juillet. L'entreprise Colas qui avait été retenue a accompli sa mission et a quitté Saint Laurent de Cerdans le 29 septembre.

Nous avons retenu vos observations et ne manquerons pas de vous informer dès qu'un nouveau marché sera prévu.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Maire

Louis CASEILLES

Courrier des lecteurs

Association de Protection Animale Amélieenne
Reconnue d'intérêt général
36, Rue des Thermes – 66110 – Amélie-les-Bains

Amélie-les Bains, le 25 juin 2025

Dr ENGEL BENIGNO Michèle
Présidente,



à Monsieur Louis CASEILLES
Maire
66260 ST LAURENT DE CERDANS

Monsieur le Maire,

Notre association vous remercie pour la subvention que vous avez bien voulu lui allouer, nous en ferons bon usage.

Avec les remerciements de l'ensemble de notre bureau, veuillez recevoir M. le maire nos salutations les plus respectueuses.

Le bureau,



Arles-sur-Tech, le 17 septembre 2025

Madame Marie Rose BOUISSET
Présidente de l'association Unesc'Ours
Communauté de Communes du Haut-Vallespir
8 bd du Riufer
66150 Arles sur Tech

M. Louis CASEILLES
Maire de Saint Laurent de Cerdans
Les membres du Conseil Municipal

Au nom de l'association Unesc'Ours, je tenais à vous remercier vivement, Monsieur le Maire ainsi que les membres de votre conseil municipal pour la subvention de 1500 € que vous nous avez octroyée. Ce fonds de liquidité va permettre à notre association de poursuivre nos projets.

Merci pour la confiance témoignée.

Bien cordialement

La Présidente

Marie Rose Bouisset

Bonjour Monsieur le maire ,Monsieur l'adjoint

Je viens aux noms de tous les usagers de la route en terre menant à nos habitations vous remercier

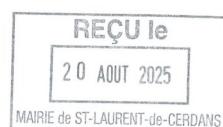
Nous sommes très satisfaits du résultat des travaux effectués

Je me félicite également du dénouement heureux pour l'avenir des toiles du soleil

Merci encore d'avoir répondu rapidement et efficacement à notre demande

Cordialement

Anne-Marie ROGER et les habitants du SOULA



MAIRIE DE SAINT-LAURENT-DE-CERDANS
A l'attention de Monsieur le Maire
Monsieur Louis CASEILLES
Rue de l'Eglise
66260 SAINT-LAURENT-DE-CERDANS

A Perpignan, le 07 août 2025

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de votre adhésion à la Mission Locale Jeunes des Pyrénées-Orientales, j'accuse réception du versement de votre participation financière au titre de l'année 2025.

Je vous remercie vivement de la confiance que vous témoignez à notre structure et reste à votre disposition pour tout renseignement susceptible d'intéresser votre commune.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice Générale,
Mission Locale Jeunes des P.O.

Véronique DERROUBAIX

20 26



LOUIS CASEILLES

Maire de St Laurent de Cerdans et les membres du
Conseil Municipal, vous présentent leurs meilleurs vœux

Feliç any nou

Et vous convient à la cérémonie des vœux le

Vendredi 9 janvier 2026

À 18h Salle de Cinéma des travailleurs Syndiqués

Rifle – Loto de fin d'année

Samedi 20 décembre à 20h30

Jeudi 25 décembre à 17h00

Samedi 27 décembre à 20h30

Jeudi 1 janvier à 17h00

À la halle polyvalente

Carnaval et Fête de l'Ours le 27, 28 février
& le dimanche 1 mars 2026